

Communiqué de presse

Lyon, le 12 octobre 2023

GHM Les Portes du Sud à Vénissieux (69) en redressement judiciaire France Assos Santé vigilante sur « *le maintien d'une offre de soins large, de qualité et accessible pour les usagers* » par le futur repreneur

Six offres de reprises ont été déposées auprès du tribunal de Lyon le 15 septembre dernier et un nouveau délai – jusqu'à fin octobre - a été accordé pour de nouveaux candidats.

En juin 2023, à sa demande, l'Union mutualiste de gestion des établissements du Grand Lyon (UMGEGL) qui réunit le Groupe Hospitalier Mutualiste (GHM) Les Portes du Sud et l'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) La Solidage à Vénissieux a été placée en redressement judiciaire. Un jugement sera rendu dans les prochaines semaines avec la possible nomination d'un repreneur (parmi les offres de reprise déposées) par le Tribunal de commerce de Lyon.

Le GHM propose une offre sûre et performante (médecine, chirurgie, maternité, urgences 24h/24, offre médico-sociale...) répondant aux besoins d'une part importante de la population du bassin de vie de Vénissieux. L'UMGEGL réunit à travers ses deux établissements 317 lits et places et emploie 530 salariés. Selon l'ORS, entre 2019 et 2022, 29 000 passages aux urgences ont été enregistrés au GHM.

Sans émettre d'avis quant au profil du futur gestionnaire, l'Union régionale, qui rassemble près de 130 associations d'usagers de la santé, souhaite la reprise de l'offre telle qu'elle existe jusqu'à présent. « *A chaque reprise d'établissement de soins nous sommes attentifs au maintien d'une offre de soin large, de qualité et accessible pour les usagers* » explique Jeanine Lesage, présidente de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes. « *Des exemples récents sur la région nous invitent à la grande prudence lors de ces moments charnières pour la vie de ces structures. Nous ne voulons pas que le processus actuel aboutisse à un démantèlement des établissements concernés avec un impact sur l'offre et l'accès aux soins pour les usagers de l'Est Lyonnais.* »

En mai 2023, reconnaissant une situation financière « *critique* », le tribunal judiciaire de Grenoble avait décidé de placer le Groupe hospitalier mutualiste de Grenoble sous la tutelle de deux administrateurs. En janvier 2023, Bernard Bensaïd, PDG du groupe de santé AVEC, repreneur de l'établissement en 2020, avait été mis en examen pour « *prise illégale d'intérêts* » et « *détournements de fonds publics* » : il est accusé par les syndicats de l'établissement d'avoir ponctionné plus de 12 millions d'euros en trois ans dans la trésorerie de la clinique, pour financer le groupe AVEC.

La présidente de l'Union régionale s'est par ailleurs dite attachée à ce que le projet du repreneur prévoie les modalités de l'articulation de l'établissement avec les autres offreurs de soins du territoire. Enfin, elle a salué l'attention « *au maintien de l'offre de soin dans le territoire* » exprimée par l'Agence régionale de santé dans un communiqué publié le 11 juillet 2023.

Le territoire où est situé le GHM des Portes du Sud présente de nombreux indicateurs de précarité : taux de chômage et population couverte par le RSA élevés, taux de bénéficiaires de la Complémentaire Santé Solidaire élevé notamment dans le quartier des « Minguettes-Clochettes » (source : rapport 2019 de l'Observatoire régional de la santé - ORS). « *Une offre de santé mutualiste abordable reste fondamentale pour réduire les inégalités territoriales en matière de santé sur ce territoire* » souligne Jeanine Lesage.

France Assos Santé (Auvergne-Rhône-Alpes) ? Une voix pour toutes et tous !

France Assos Santé est l'organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts. Elle fédère les associations « agréées » des usagers du système de santé. Il s'agit d'associations - telles que la Ligue contre le cancer, APF-France Handicap, l'UFC Que choisir, l'Union nationale des associations familiales (UNAF)... - qui rassemblent des personnes ayant une expérience spécifique du système de santé en raison de leur pathologie ou situation de vie et apportent leur savoir expérientiel pour améliorer le système de santé. Elles constituent en cela une ressource importante pour les particuliers comme pour la société.

France Assos Santé est le « nom de marque » de l'Union nationale des associations agréées des usagers du système de santé (UNAASS) dont la création procède de la loi de santé du 26 janvier 2016. Sur la région, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes regroupe 124 associations d'usagers de la santé, plus fortes ensemble pour promouvoir la solidarité du système de santé. Elle permet que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé : elle leur offre une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.

Plus d'informations sur France Assos Santé : <https://www.france-assos-sante.org/>

Contact presse : Bertrand VAGNON bvagnon@france-assos-sante.org / 0647864719.